



INFORMATIONS MUNICIPALES

10 août 2026

Service voirie

Monsieur Carlos Miranda, employé communal, prendra sa retraite à la fin de cette année après 35 années d'engagement au service de la commune de Vucherens. La Municipalité le remercie chaleureusement pour son travail, sa fidélité et son dévouement au service des habitantes et habitants de notre village.

Afin d'assurer la continuité des prestations communales, le poste suivant est dès lors mis au concours (annonce complète sur www.jobup.ch) :

Agent·e d'exploitation polyvalent·e à 100 %

Mission

- Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des bâtiments, infrastructures et espaces publics communaux ;
- Gérer les locations de salles communales et assurer le suivi des équipements associés ;
- Exploiter et surveiller la déchetterie communale ;
- Apporter un soutien aux différents services communaux ;
- Assurer le service hivernal et effectuer des interventions ponctuelles selon les besoins, y compris en dehors des horaires habituels.

Profil recherché

- CFC d'agent·e d'exploitation, CFC technique/bâtiment ou expérience pratique confirmée ;
- Personne fiable, autonome et organisée, avec un bon sens des responsabilités ;
- Sens du service, aisance dans les contacts et esprit d'équipe ;
- Bonne condition physique et intérêt pour un travail varié en intérieur et en extérieur ;
- Permis de conduire catégorie B indispensable ;
- Domicile dans la Commune ou à proximité immédiate ;
- Bonne maîtrise du français et des outils bureautiques usuels ;

Nous offrons

- Une fonction diversifiée, autonome et proche de la population.
- Des conditions sociales attractives.
- Un salaire selon les compétences et l'expérience, conformément à l'échelle des traitements de l'État de Vaud.

Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2026 ou à convenir.

Candidature : dossier complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes) à déposer d'ici au 10.09.2026 via la plateforme Jobup.

Les dossiers seront traités en toute confidentialité.

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00
Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch

Chute de branches / arbres - Prudence en forêt

Les fortes chaleurs et la sécheresse fragilisent les arbres et les branches.

Ceux-ci peuvent tomber sans signe apparent, même s'ils paraissent sains.

Lors de vos promenades :

- regardez où vous mettez les pieds, mais également en l'air ;
- évitez de rester longtemps sous les arbres ;
- soyez particulièrement vigilants lors de vents, même légers



Danger d'incendie

Par ailleurs, nous vous rappelons que le risque d'incendie demeure élevé. Les mesures édictées par le Canton de Vaud le 28 juillet 2026, interdisant notamment les feux en plein air, restent en vigueur jusqu'à nouvel avis. Nous remercions chacune et chacun pour sa vigilance.

Pour plus d'informations :

www.vd.ch/environnement/foret/incendies-de-foret

La Municipalité

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00

Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch